



## 39<sup>ème</sup> « édition estivale »



Le mois de juin est synonyme du début de l'été, saison de vacances et de détente.

Il semble malheureusement également qu'il annonce une ré-ascension des cas de COVID-19.

Enfin, c'est pour moi une grande fierté d'avoir été élu ce 16 juin Conseiller national d'Auvergne Rhône Alpes en binôme avec le Docteur Marie-Pierre GLAVIANO-CECCALDI (élue du Puy-de-Dôme) par 61.5% des conseillers ordinaires des 12 départements de la Région.

Le 22 juin 2022, le Docteur François ARNAULT a été élu Président par les 58 membres du Conseil national de l'Ordre des médecins pour un mandat de trois ans.

Pour la première fois de son histoire, l'institution ordinaire est totalement paritaire (femmes-hommes) en ses trois niveaux : national, régional, et départemental.

La composition du Conseil national est profondément modifiée. Sur les 58 membres : 27 sont élus pour la première fois, 50 sont encore en activité, 22 président un département, et la moyenne d'âge est de 62 ans (extrêmes 48-75 ans).

L'institution ordinaire est donc prête pour les 3 ans qui viennent à l'être, comme le dit notre nouveau Président, « une force de proposition face à un système de santé affaibli et désorganisé, au bord de la rupture ».

Bel été à toutes et tous !

Vous trouverez ci-joint les communiqués de presse du Conseil national avec la composition du bureau : « CNOM CP ELECTIONS CNOM » et le point presse du Docteur ARNAULT « CNOM CP point presse Dr Arnault »

Dr Jean-François JANOWIAK  
Président du CD42OM  
Conseiller national AURA



## Unité Mobile Neuro Psycho Gériatrie

L'équipe mobile extra-hospitalière de neuropsychogériatrie (EHPAD et Domicile) située sur l'hôpital de la Charité informe les médecins généralistes de St Etienne mais également ceux de la périphérie (Andrézieux Bouthéon, St Just St Rambert, St Marcellin en Forez, la Fouillouse, St Galmier, St Héand, Sorbiers, La Tour en Jarez, La Talaudière, l'Etrat, St Jean Bonnefonds, Villars, St Genest Lerpt, Roche La Molière, La Ricamarie, St Genest Malifaux, Marllhes, St Sauveur en Rue) que les demandes d'intervention doivent être adressées uniquement par mail :

- Pour les demandes d'intervention en EHPAD : [umnpgepad@chu-st-etienne.fr](mailto:umnpgepad@chu-st-etienne.fr)
- Pour les demandes d'intervention à domicile : [umnpgdomicile@chu-st-etienne.fr](mailto:umnpgdomicile@chu-st-etienne.fr)

Ci-joint les fiches de demande d'intervention et les flyers de chaque équipe mobile (EHPAD et Domicile)

[Voir documents en pièces jointes :](#)

- *Feuille demande Intervention juillet 2020*
- *Fiche de signalement*
- *Plaquette*
- *Plaquette UMNPG*



## MONKEY POX : rappel sur la conduite à tenir devant un cas présentant des symptômes évocateurs

Au 16 juin 2022 à 14h00, 183 cas confirmés de variole du singe ont été rapportés en France, dont 10 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutefois une très forte sollicitation du laboratoire de notre établissement de santé de référence (Laboratoire de l'Hôpital de la Croix-Rousse) conduit à rappeler qu'avant toute démarche de prélèvement visant une recherche de MONKEYPOX, le cas du patient doit être évalué en lien avec un infectiologue référent, en sollicitant pour cela le SAMU-Centre 15.

Les infectiologues de l'Hôpital de la Croix-Rousse, des CHU de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Grenoble, du Centre Hospitalier Annecy- Genevois ou Centre hospitalier Métropole Savoie contribuent à ce dispositif régional de classification des cas, en faisant appel si nécessaire à des téléconsultations.

Dans l'état des recommandations, un patient pensant avoir été dans une situation à risque de contamination mais ne présentant pas de signes cliniques ne doit pas faire l'objet de prélèvement.

Vous trouverez les modalités de prise en charge actualisées sous le lien :

<https://www.coreb.infectiologie.com/fr/prendre-en-charge-les-patients-fiches-pratiques.html>



## Avis et certificats d'admission en soins sans consentement

ARS-ARA-SOINS-PSYCHIATRIQUES-OUEST diffuse des modèles d'avis et certificats médicaux initiaux servant de fondement à la mise en place de mesures d'hospitalisation en soins sans consentement. En effet, quelques erreurs dans la rédaction de certains de ces documents ont été constatées, ce qui a malheureusement pour conséquence d'entraver la mise en application de ces mesures (et donc l'hospitalisation effective des patients).

[Voir documents en pièces jointes :](#)

- Guide explicatif : « 2021\_ARSARA\_SoinsSansConsentement\_GuideMaires »
- Modèle : « Certificat ou avis médical »



## Ouverture des candidatures promo 8

Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, le Diplôme Inter-universitaire Soigner les Soignants ouvre les candidatures pour l'année universitaire 2022-2023.

Il est ouvert à tous les professionnels de santé en exercice et en formation, et donne droit au titre aux médecins, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes. En 7 ans, 120 professionnels de santé se sont ainsi formés.

Du fait des évolutions professionnelles et universitaires au sein de l'équipe pédagogique, le DIU **s'organise désormais à Toulouse**, tout en restant fidèle à son caractère inter-universitaire et à sa maquette pédagogique qui ont fait tout son succès.

Flyer de présentation : <http://diu-soignerlessoignants.fr/wp-content/uploads/2022/05/Programme-2023-V5.pdf>

Vous pouvez visiter le site actualisé du DIU : <http://www.diu-soignerlessoignants.fr/>

Contact : [pauline.pech@univ-tlse3.fr](mailto:pauline.pech@univ-tlse3.fr)



**L'éthique : une boussole indispensable pour reconstruire le système de santé avec les usagers**

Ci-joint un communiqué de presse du CCNE qui montre toute la place et l'importance de la réflexion éthique.

[Voir document en pièce jointe :](#) « Communiqué de presse : éthique et santé publique ».



## COREVIH Save the date : Après-midi PrEP en médecine de ville

En coopération avec les Comité de coordination régionale de la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles & le VIH Auvergne-Loire et Lyon-Vallée-du-Rhône, nous organisons une demi-journée sur la PrEP en médecine de ville, **le 6 octobre 2022 à Lyon et en zoom**.

Parmi les outils de prévention de l'infection VIH, la prescription d'une prophylaxie pré-exposition par des antirétroviraux (PREP) a démontré son efficacité chez les populations les plus exposées.

La primo-prescription de la PREP initialement hospitalière est accessible à la médecine de ville depuis 1 an.

Après un état des lieux sur le VIH dans la région, on abordera comment prescrire la PrEP en médecine de ville, les étapes, les points clé auxquels penser, pour conclure sur les développements scientifiques en cours.

Cette après-midi est dédiée aux médecins (étudiant.e.s, libéraux, centres de santé, CPEF, Centres de santé universitaires, CSAPA), ainsi qu'aux CeGIDD et structures associatives engagées dans la lutte contre le VIH et les ISTetc...

Voilà le lien d'inscription : <https://framaforms.org/apres-midi-prep-et-medecine-de-ville-1654083894> et le save the date ci-dessous.

# SAVE THE DATE

Hôpital Edouard Herriot  
Amphi Pav. P - Lyon

jeudi 6 octobre 2022

14h - 18h

## Après-midi PrEP\* en médecine de ville

\*PrEP : prophylaxie pré-exposition au VIH

**THÈMES DE LA JOURNÉE :**

- Situation actuelle du VIH
- Déploiement de la PrEP en France et dans le monde
- Quel futur pour la PrEP ?

Une journée organisée en format hybride par les COREVIH Arc Alpin, Auvergne-Loire et Lyon-Vallée du Rhône.

Vous pouvez dès à présent vous pré-Inscrire en cliquant sur le lien ou en flashant le QR CODE.



<https://framaforms.org/apres-midi-prep-et-medecine-de-ville-1654083894>





## Quelques chiffres ...

Dans la Loire au 27 juin 2022 :

170 patients atteints de COVID-19 sont hospitalisés, dont 11 patients sont en réanimation/soins intensifs.

Taux d'incident : 394.34 (566.67 national) – Taux de positivité : 23.7 % (38.55 % national).

Les chiffres peuvent être consultés sur les comptes TWITTER de la Préfecture de la Loire @Prefecture42 ou du Conseil Départemental : @CDOM42

**Les données et chiffres qui sont communiqués peuvent être modifiés à tout moment, restez attentifs aux informations institutionnelles, départementales ou nationales (Préfet, Maire, Ministère...).**



## Nos horaires et contacts

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h, vous pouvez nous joindre par courriel : [loire@ordre.medecin.fr](mailto:loire@ordre.medecin.fr) ou par téléphone au : 04.77.59.11.11

Suivez nos informations et actualités sur notre twitter : [@CDOM42](https://twitter.com/CDOM42)

Vous êtes reçu(e)s sur rendez-vous.

**Nos bureaux seront fermés le vendredi 15 juillet et du 5 au 15 août 2022.**

